

regard sur notre passé

Naissance de la communale

HUBERT FINOT A FOUILLÉ DANS LES ARCHIVES POUR RETRACER LA CRÉATION DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINT-MARTIN.



L'école de garçons-mairie et ses deux portes d'entrée.

Notre commune a connu trois écoles. Tout d'abord, une école de garçons, au 16 route de Quevillon (photo ci-dessus), dans le même bâtiment que l'ancienne mairie ; une école de filles, dirigée par une sœur, qui se trouvait au 22 route de l'Abbaye (ensuite occupée jusqu'à récemment par M^{lle} Jouen, bien connue des Boschervillais) ; puis une nouvelle école, d'abord de filles, construite en 1901, qui sera plus tard agrandie pour devenir l'école mixte actuelle.

LES GARÇONS À L'ÉCOLE, LES FILLES À LA MAISON...

Avant la Révolution, les écoles étaient réservées aux garçons et dirigées par des clercs, des moines, des curés, souvent dans des pensionnats pour enfants de familles aisées. L'une d'elles, très renommée, près de chez nous, à Quevillon, abritait une soixantaine d'enfants dirigés par le curé de la paroisse. À Saint-Martin, le clerc ou le curé enseignait aux enfants quelques rudiments mais essentiellement l'histoire sainte. Si les garçons allaient souvent à l'école, à l'exception des périodes de travaux aux champs, les filles, surtout les aînées, restaient en général à la maison pour aider leur mère. Elles

apportaient une aide précieuse dans des familles souvent nombreuses. Les quelques écoles rurales pour jeunes filles, dirigées par des sœurs, ne comprenaient bien souvent qu'une seule classe. On y apprenait à lire, écrire, compter, l'histoire religieuse, mais aussi la couture, véritable institution. Le plus souvent, l'école devait sa fondation à des âmes charitables.

À Saint-Martin, elle fut l'œuvre de M^{me} et M. Stackler, propriétaire sur la commune et manufacturier

à Saint-Aubin-Épinay. Ces bienfaiteurs offrirent à la paroisse une propriété pour abriter l'école des filles. Celle-ci fut dirigée par une sœur de la communauté de la Providence, Mademoiselle Célestine Blot, native de Sainte-Marguerite-sur-Mer. Elle habitait le premier étage du bâtiment, au-dessus de la classe unique au rez-de-chaussée. Les Boschervillais d'alors devaient être bien peu fortunés puisque, en 1850-1852, on note qu'une douzaine de jeunes filles y étaient admises gratuitement.

La commune a toujours soutenu l'école en fournissant le mobilier, les livres de distribution de prix, l'entretien, y compris celui du logement de la religieuse. Ainsi, dans sa séance du 28 février 1857, le conseil municipal vote une somme de 26 francs pour l'achat d'une couchette en fer (lit-cage). En 1877, la religieuse fait connaître qu'il lui faudrait remplacer deux paires de draps et deux tabliers usés et, dans sa séance du 20 mai... 1881, le conseil municipal accorde la somme de 25 francs pour ce faire.

NAISSANCE DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Si la loi Guizot de 1833 oblige chaque commune de plus de 500 habitants à avoir une école de garçons, il faut



Les garçons devant leur école. À gauche, l'instituteur, M. Coffre.